

PRÉAMBULE

Le foyer Notre Dame du Mont Thabor est géré par une **association à but non lucratif le Mont Thabor**, dont la mission est d'assurer **un cadre de qualité pour ses résidents** avec un **projet pastoral** et **communautaire**. L'ensemble des frais reflètent ainsi une réalité concrète : **le foyer est un lieu de vie pensé pour accompagner les étudiants** dans leur cheminement personnel, intellectuel et spirituel en cherchant à offrir un cadre propice aux études et à l'épanouissement intégral. Les frais se décomposent en 6 postes :

1. **Frais d'inscription** : **50 €** pour l'entretien et **100 €** à payer lors de l'inscription par virement (non récupérables en cas de désistement).
2. **Loyer des chambres meublées** : entre **360 et 450 €** selon situation (côté rue ou côté jardin) et taille (entre 14 et 32 m²). Les loyers sont prélevés le 5 de chaque mois. Les APL versées par la CAF sont habituellement de 80 € en moyenne pour ce genre de logement. L'engagement est sur l'année.
3. **Charges mensuelles forfaitaires** : **80 €/mois** prélevées le 5 de chaque mois, elles comprennent :
 - l'eau des chambres et des espaces communs
 - l'électricité des espaces communs chambres à la charge du résident,
 - le chauffage des communs
 - le ménage des parties communes (circulation, chapelle, foyer, cuisine et buanderie)
 - l'entretien des ascenseurs, du jardin
 - une prise en charge des salaires de l'encadrement
4. **Les frais de demi pension forfaitaires selon planning communiqué à l'inscription (de septembre à mai) : 1 480 €/année**
Prélevé en **8 fois** par montant de 185 € portant sur 9 mois de demi pension.
5. **La cotisation pastorale annuelle** : **75 €** à payer par virement à la confirmation définitive. Cette cotisation participe au financement du projet pastoral et animation de la vie communautaire. Il couvre en particulier :
 - Les repas pendant le Week End d'Intégration et le pèlerinage diocésain
 - Les activités et transports pendant le WEI et le pèlerinage diocésain
 - Les animations ainsi que le défraiement éventuel des intervenants lors des temps hebdomadaires
 - Le renouvellement des équipements des espaces communautaires (jeux, livres, fourniture oratoire,...)
 - La marinière du foyer
6. **Dépôt de garantie** : **400 €** à payer avant la remise des clefs par virement. Le dépôt de garantie est restitué au maximum un mois après l'état des lieux de sortie par virement sur votre compte sauf dégradation signalée.

Les tarifs sont forfaitaires cela signifie qu'aucune déduction n'est possible en cas d'absence de l'étudiant (stages, alternance,...).

	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
Frais inscription	100 €												
Cotisation pastorale	75 €												
Dépôt de garantie	400 €												-400 €
Loyer*		400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €		
Charges		80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €	80 €		
Demi pension		185 €	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €	185 €	0 €			
	575 €	665 €	665 €	665 €	665 €	665 €	665 €	665 €	665 €	480 €	480 €	-400 €	6 455 €

Par prélèvement le 05 du mois

Par virement

* Avec un loyer moyen de 400 €